

Jeux olympiques—Financement

Un comité ne peut accomplir convenablement sa tâche que si ses membres, dont beaucoup sont des députés de l'arrière-ban de tous les partis, peuvent vraiment interroger les témoins, prendre connaissance de mémoires, écouter le pour et le contre d'un projet, avant de prendre une décision. Il est important que les comités puissent entendre les ministres et les représentants des ministères. La partie majoritaire d'un comité devrait éviter les faux semblants et ne pas insister sur l'adoption rapide d'une mesure. Si une mesure doit être adoptée de toute urgence, tous les députés, quel que soit leur parti, voudront l'accepter sans tarder, pourvu qu'on leur explique les motifs de l'urgence.

Le nouveau système de comités a été mis sur pied pour limiter la durée des débats à la Chambre. On prévoyait qu'un, deux ou trois porte-parole commenteraient le bill en deuxième lecture et, selon le cas, appuyeraient ou rejetteraient le bill en principe. Ensuite, le bill devait être renvoyé au comité, qui pouvait présenter des amendements ou des propositions d'amendement devant être étudiés à l'étape du rapport. Pour économiser le temps de la Chambre, les amendements à proposer à l'étape du rapport devaient être passés au crible en comité. Comme l'a dit le député de Rocky Mountain (M. Clark), tous les députés sont désireux d'adopter les mesures, certains plus que d'autres.

Si un comité est forcé d'adopter une mesure en toute vitesse, s'il est clair que la majorité fait indûment pression sur le comité, si certains députés sont empêchés de faire valoir pleinement leurs vues, il s'ensuit inévitablement de longs débats. On s'en souviendrait quand le bill suivant nous serait présenté en deuxième lecture, à l'étape du rapport et en troisième lecture.

● (1740)

Ces amendements s'imposent. Ils ne sont pas présentés à la légère, mais parce qu'un ou plusieurs députés y tiennent beaucoup. C'est la raison pour laquelle en étudiant les principes du bill C-63, nous avons envisagé cet amendement. Nous y tenons beaucoup.

Nous considérons que la séance du comité n'a pas donné aux députés, et, partant, aux Canadiens, une occasion raisonnable d'étudier d'autres solutions que la proposition du gouvernement. C'est une proposition visant à favoriser le succès financier d'un événement national. Notre parti ne s'y oppose pas, bien que je ne puisse en dire autant de tous les partis à la Chambre. Le NPD a bel et bien montré qu'il ne s'y intéresse pas particulièrement. C'est dans cet esprit que l'amendement a été proposé.

J'espère que le ministre profitera de l'heure du dîner pour voir s'il peut appuyer un amendement qui, je le crois vraiment, ne nuira pas au financement des Olympiques. En fait, il pourrait le rendre beaucoup plus attrayant. Peut-être pourrait-il discuter de la présentation possible d'un sous-amendement avec le leader du gouvernement à la Chambre. Je tiens à assurer au ministre que nous, de ce côté-ci, avons essayé de contribuer au succès de ce financement et, partant, au succès des Olympiques. Si les Jeux sont un échec, ce sera une honte nationale, pas simplement municipale ou provinciale.

Dans cet esprit, nous sommes bien disposés à étudier la question. Nous voulons aider le ministre. Même s'il a choisi de quitter la Chambre à ce moment-ci, j'espère qu'il réfléchira aux conseils qu'il a reçus pour voir s'il n'y a pas quelque façon de régler la question de façon satisfaisante.

J'espère que tous les députés, surtout ceux d'en face, prendront à cœur les paroles du ministre des Postes (M.

Mackasey) au sujet de la position de notre parti concernant les Olympiques en général, et notre espoir que notre amendement sera accepté de façon à rehausser aux yeux du monde ce programme de pièces très important.

Des voix: Bravo!

M. Bob Brisco (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'apporter ma contribution au débat sur cet amendement au bill C-63. Apparemment, le ministre qui pilote ce bill a pris à cœur le conseil de mon collègue et a devancé son heure de dîner, afin de réfléchir à son faux pas et à l'à-propos de notre amendement.

Je ne puis m'empêcher de signaler l'inanité de l'argument que le ministre a formulé relativement à la teneur des pièces. Il compare en effet des oranges et des pommes. Il parle de la teneur en argent des pièces d'argent et fait allusion à trois types de pièces d'argent. Dans le même contexte, il mêle cette analogie à la question des pièces d'or.

En toute honnêteté, je ne crois pas que le ministre essaierait d'induire les Canadiens en erreur de quelque façon que ce soit. Quelle que puisse être son intention, les Canadiens seront indubitablement induits en erreur si la Chambre donne suite à la proposition du ministre et adopte la politique que le bill préconise sans tenir compte de l'amendement réfléchi et sensé de l'opposition.

J'aimerais vous citer un autre cas analogue à celui de la mesure à l'étude et de la politique mise au point dans son ministère, que le ministre s'en rende compte ou non. Je songe à la pratique de vendre des timbres canadiens, à l'état neuf, à certains marchands d'Europe et des États-Unis, à un prix inférieur à ce que vous et moi devons payer au guichet du bureau de poste. Voilà une pratique fort discutabile.

Vu cette politique, nous devons aussi nous demander à quoi le ministre songe dans le cas de ces pièces d'or. Maintenant qu'il a eu le temps de prendre un souper en vitesse, de réfléchir à l'amendement et de revenir à la Chambre, poliment réprimandé, j'espère qu'il acceptera notre amendement et reviendra sur son idée de comparer les pièces d'argent et les pièces d'or. Comme je l'ai signalé pendant son absence, aussi bien comparer des oranges à des pommes, car nous devons supposer que la teneur en argent est la même dans le cas des trois pièces.

Quand il s'agit d'acheter, je suis aussi naïf que quiconque. Je demande simplement que les Canadiens ne soient pas dupés au sujet de la teneur. Je comprends pourquoi le ministre hésite actuellement à dévoiler la teneur en or. Elle dépend du prix de l'or au moment de la frappe, mais pourquoi deux valeurs distinctes? Le ministre donnerait confiance aux Canadiens dans un domaine où ils en ont besoin en acceptant simplement un amendement motivé et judicieux.

Je crois qu'il y a eu suffisamment de morigénations et d'inquiétude manifestée au sujet des délibérations du comité permanent qui a étudié la question vendredi dernier. Toutefois, j'appuie certainement les remarques du député qui m'a précédé. Bien que j'aie bien peu d'expérience des comités parlementaires, même si j'ai des ambitions à leur égard, je n'ai jamais entendu parler d'une chose semblable. J'espère que je ne serai moi-même jamais obligé de participer à ce genre de mesure forcée. J'aimerais aussi féliciter le ministre de son intérêt pour les Olympiques et j'espère que les pièces elles-mêmes seront une autre expression de l'intention et de l'intérêt de tous les Canadiens.